

*lien paroissial.* Le peuple canadien-français est essentiellement constitué en *Eglises catholiques*, sous l'autorité débonnaire, mais souveraine des chefs de la religion. Il a identifié sa vie avec celle de son Eglise, et son sang lui-même avec sa religion ; il a confié à l'Eglise la garde de son passé et les espérances de son avenir, la langue qu'il parle, la famille où il est né et qui lui est chère, toutes les institutions, toutes les libertés, tous les droits qui lui tiennent au cœur.

*La paroisse* est pour le Canadien-Français ce qu'est le *rite* pour les orientaux. Le Ruthène, l'Arménien possède sa nationalité dans son rite ; le Canadien-Français trouve, lui aussi, sa nationalité dans sa paroisse. Le Canadien-Français vivant dans une paroisse irlandaise ou allemande, c'est le Ruthène ou l'Arménien exilé de l'Eglise de son rite ; le Canadien-Français vivant dans une paroisse de sa langue et de sa race c'est l'Arménien ou le Ruthène dans l'Eglise arménienne ou ruthène. Pour le Canadien-Français, comme pour le Ruthène ou l'Arménien, l'Eglise est *la patrie*, qui s'identifie avec sa race, abrite son foyer, conserve ses traditions. Aussi, nous le répétons, le peuple canadien-français a trouvé, par suite même de son union violente à l'Angleterre, une constitution catholique et une communion avec l'Eglise catholique, qui n'a jamais été surpassée, peut-être nulle part, pas même en France, dans ses plus beaux siècles. C'est l'union à l'Eglise catholique, union amoureuse, chevaleresque, dévouée, qui a été le principe de toutes les grandeurs de la France, sa fin providentielle et sa haute vocation. Or, au moment où la France déviait de cette sublime vocation par l'idolâtrie de la puissance royale, par le gallicanisme et le jansénisme, et allait entrer, par une conséquence de cette triste déviation, dans les longues et redoutables épreuves de la grande révolution, le Canada français retournait à la constitution primitive et essentielle de la France, *une vie ecclésiastique intense*, recueillant, purifiant et élevant la *vie nationale*, la *vie de famille* et toutes les énergies d'une grande race.

Nous insistons sur cette union du peuple canadien-français avec l'Eglise ou sa constitution *en paroisse*, parce qu'elle est la condition providentielle de ce peuple, son élément générateur, le principe de sa force et la cause de toutes ses grandeurs.